

AR Prefecture

063-200070712-20221108-DBC20221108_03-DE
Reçu le 17/11/2022
Publié le 17/11/2022

N° DBC 20221108-03

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 NOVEMBRE 2022 à 13H00

Date de la convocation : 02 novembre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 08 NOVEMBRE 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Sophie DELAIGUE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Patrick SAUZEDDE, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Jany BROUSSE, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Rachel BOURNIER, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Éric CABROLIER, Didier ROMEUF, Olivier CHAMBON Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

OPAH MULTI SITES

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat multisites ;

Vu la convention de l'OPAH multisites n° 063-03-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre de l'OPAH multisites, la Communauté de communes a reçu 1 dossier de demande de contribution de propriétaire occupant pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

3

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 19

AR Prefecture

063-200070712-20221108-DBC20221108_03-DE
Reçu le 17/11/2022
Publié le 17/11/2022

Ce dossier a été établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Michel PLANAT	PO	23, rue Jules Ferry 63120 COURPIERE	8 146,95 €	10 % Autonomie	815,00 €
TOTAL				/	815,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **815,00 euros** ;
- **Autorise** le versement de contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 36

Conseillers présents : 17

Représentés : 3

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon